

Grand-Duché de Luxembourg

ETABLISSEMENT DE
RADIODIFFUSION SOCIOCULTURELLE
ETABLISSEMENT PUBLIC

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration RSC
du 28 septembre 2020
(7/2020)

Présents :

Madame	Véronique Faber, Présidente
Mesdames	Tania Brugnoli, Dominique Hansen, Renée Wagener, Membres
Messieurs	Jean-Marie Haensel, Raphaël Kies, François Mouse, Jacques Thill, Membre,
Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Monsieur	Marc Gerges, Directeur
Madame	Laure Bourguignon, Secrétaire

Excusé :

Madame	Michèle Vallenthini, Membre
--------	-----------------------------

A. Introduction

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté. La Présidente propose d'ajouter quelques points sous divers.

2. Adoption du projet du procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2020

Le projet de procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2020 est adopté.

B. Gouvernance du Conseil d'Administration

3. Changements au sein du Conseil d'administration

Ont été nommés par arrêté grand-ducal du 4 septembre 2020 en tant que membre du Conseil d'administration :

- Monsieur Jacques Thill, Attaché auprès du Service des Médias et des Communications, en tant que représentant de l'État, en remplacement de Madame Tania Brugnoni pour la durée du mandat à couvrir ;
- Madame Tania Brugnoni en tant que personnalité représentative de la vie sociale et culturelle jusqu'au 10 août 2025 ;
- Monsieur Jean-Marie Haensel, en tant que représentant de l'État, dont le mandat est reconduit jusqu'au 10 août 2025.

4. Revue du fonctionnement et des travaux du Conseil d'administration

Le Conseil adopte une grille des points d'ODJ fixes pour les réunions du Conseil, notamment pour celles où certains actes doivent être adoptés conformément à la loi. Il est prévu de tenir au moins 5 à 6 réunions par an.

Selon la Commissaire de Gouvernement, il est prévu qu'un projet de loi sur la radio 100,7 soit déposé pour la fin de cette année afin de faire suite aux discussions au sein de la Chambre des députés.

5. Signatures du Code de déontologie et déclaration des conflits d'intérêts

Le Conseil adopte un Code de déontologie afin de garantir l'indépendance des administrateurs. Une version vierge du Code de déontologie sera publiée. Le devoir de diligence et de loyauté sont des points importants, tout comme le fait que les décisions doivent être prises dans l'intérêt de la radio. Suite aux suggestions de deux administrateurs, deux modifications ont été acceptées ainsi que la référence à une procédure interne pour l'instrument de recours.

C. Points pour décision

6. Demande de la délégation du personnel sur l'application de l'accord salarial de la fonction publique

Suite à la demande de la Délégation du personnel, le Conseil réitère sa décision de 2016 de ne pas appliquer l'accord salarial de la fonction publique, car les contrats de travail sont des contrats de droit privé. Le Directeur et la Responsable ressources humaines présentent au Conseil différents calculs et possibilités d'adaptations. Le Conseil décide qu'il est nécessaire d'adapter la grille des salaires. Il s'agit là d'un travail d'ampleur d'une durée envisagée de deux ans.

7. Adoption de la grille de programmation de la rentrée (envoyée pour approbation par procédure écrite aux membres du Conseil)

La grille de programmation a été adoptée par décision circulaire en date du 26 août 2020. La demande a été faite que la grille devrait faire l'objet d'une discussion au sein du Conseil au plus tard avant l'été. Le Conseil devrait évaluer la grille au niveau de l'alignement avec la mission de l'établissement public et son impact sur les ressources humaines.

D. Points pour discussion

8. Discussion sur la mise en pratique du Règlement grand-ducal au niveau de la responsabilité du Conseil d'administration en lien avec les matières suivantes:

- a. Ce point a été rapporté à une prochaine réunion pour manque de temps.

9. Présentation préliminaire du sondage 100,7 TNS-ILRES, des résultats Plurimedia et Online Statistiques

Le Directeur, le Coordinateur des programmes et le Rédacteur en chef présentent les résultats des sondages et statistiques. Alors qu'on peut voir une baisse des taux d'auditeurs dans le sondage TNS-ILRES, on peut constater une augmentation des consultations du contenu en ligne.

10. Présentation du Bilan financier et opérationnel intermédiaire

Le Directeur présente le Bilan financier et opérationnel intermédiaire.

E. Points pour information

11. Planification de la validation du budget 2021 (décision par circulaire)

Le Directeur finalisera la proposition du budget 2021 mi-octobre.

12. Mise à jour sur les affaires courantes : Personnel et recrutement

La Responsable ressources humaines présente une liste de congés de maternité et parentaux actuels et futurs, ainsi que des postes à pourvoir. Le Directeur propose une personne pour le poste de Responsable de communication, que le Conseil accepte. Il est décidé que pour les postes stratégiques et des postes qui ne sont pas budgétisés, il est nécessaire d'obtenir l'aval du Conseil d'administration.

13. Suivi des décisions du Conseil

a. Stratégie

Le Conseil discute des visions stratégiques pour la radio. La stratégie guidera également les besoins financier futurs.

b. Médiation

c. Service psychosocial

Le Médiateur a proposé de mettre à la disposition du personnel un service psychosocial. S'agissant d'un établissement public, les salariés de la radio peuvent se référer au service psychosocial de l'Etat.

14. Retour de la Cour des Comptes sur l'exercice financier

Le Directeur donne des explications sur la lettre envoyée réponse à la Cour des comptes.

15. Information sur le partenariat avec la Philharmonie

Le partenariat pour la saison 2020 – 2021 a été renouvelée et divers projets sont déjà planifiés.

16. Information sur le partenariat avec le Kulturkanal

Le Directeur informe le Conseil sur les divers projets qui sont actuellement en cours.

F. Divers

17. Divers

a. DAB+ et 5G

Ce point sera discuté au prochain Conseil.

b. Newsletter équipe

Ce point sera discuté au prochain Conseil.

c. Visite des locaux du 100,7

La Présidente propose d'organiser une visite guidée des locaux pour les membres du Conseil d'administration.

d. Archives CNA

Le Centre National de l'Audiovisuel prend en charge les coûts de l'archivage des cassettes.

f. Prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée pour le 16 novembre à 14h30 au siège de la radio.



Véronique Faber
Présidente



Laure Bourguignon
Secrétaire